

POL-2602 Origines et évolution des régimes démocratiques  
( Jean Pierre Derriennic, session d'hiver 2022)

Objectifs du cours

Le cours a pour objectif d'aider les personnes qui le suivent à comprendre les difficultés que connaissent aujourd'hui les régimes politiques considérés habituellement comme démocratiques. Pour cela il faut analyser ces régimes non pas comme les mises en œuvre de théories normatives mais comme les produits d'une histoire et d'une sélection socio-culturelle.

Contenu du cours

Introduction : Les principales composantes des régimes politiques démocratiques contemporains.

Première partie : Les démocraties primitives qui ont disparu (deux leçons)

Deuxième partie : L'évolution historique qui a produit les démocraties contemporaines : féodalité ; États souverains, révolution anglaise, révolution américaine, révolution française, conséquences politiques de l'industrialisation, guerres et transformations sociales du vingtième siècle (environ 15 leçons).

Troisième partie : Les sources des difficultés des démocraties contemporaines : l'interdépendance des États qui limite leur souveraineté ; les conflits de nationalismes ; les complexités juridiques et administratives ; l'influence des puissances économiques ; les inégalités entre concitoyens ; les moyens d'y remédier partiellement par des innovations institutionnelles (environ 10 leçons).

Livres de base

Raymond Aron, *Introduction à la philosophie politique : Démocratie et révolution*, Paris, Le Livre de poche, 1997.

Jean Baechler, *Précis de la démocratie*, Paris, Calmann-Lévy, 1994.

Robert A. Dahl, *On Democracy*, Yale University Press, 1998.

Jean Pierre Derriennic, *Essai sur les injustices*, Presses de l'Université Laval, 2015 et 2018.

Jean Pierre Derriennic, *Les inégalités contre la démocratie*, Presses de l'Université Laval, 2019.

S.E. Finer, *The History of Government*, 3 tomes, Oxford University Press, 1997.

Alain Noël et Miriam Fahmi, *Miser sur l'égalité*, Montreal, Fides, 2014.

Thomas Piketty, *Une brève histoire de l'égalité*, Paris, Seuil, 2021.

Alexis de Tocqueville, *De la démocratie en Amérique*, Gallimard, collection Folio, 2 tomes, première édition en 1835 et 1840.

Bibliographie partielle

Raymond Aron, *Démocratie et totalitarisme*, Paris, Gallimard, 1965.

Jean Baechler, *Démocraties*, Paris, Calmann-Lévy, 1985.

Philippe Braud, *Science politique*, tome 1 : *La démocratie*, et tome 2 : *L'État*, Paris, Seuil, 1997.

Julia Cagé, *Le prix de la démocratie*, Paris, Fayard, 2018.

Monica Charlot, *Le système politique britannique*, Paris, Armand Colin, 1982.

Pierre Clastres, *La société contre l'État*, Paris, Les éditions de minuit, 1974.

Robert Dahl, *How Democratic Is the American Constitution?* Yale University Press, 2001.

Ilvo Diamanti et Marc Lazar, *Politique à l'italienne*, Paris, PUF, 1997.

Jean-Luc Domenach et Philippe Richer, *La Chine 1949-1985*, Paris, Imprimerie Nationale, 1987.

Marcel Fillion, Guy Gosselin et François Gélinau, *Régimes politiques et sociétés dans le monde*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2017.

Marcel Gauchet, *L'avènement de la démocratie*, tome I, Paris, Gallimard 2007.

François Goguel et Alfred Grosser, *La politique en France*, Paris, Armand Colin, 1984.

Alfred Grosser, *L'Allemagne en Occident*, Paris, Hachette, 1987.

Michel Heller, *70 ans qui ébranlèrent le monde: Histoire politique de l'Union Soviétique*, Paris, Calmann-Lévy, 1988.

Daniel Jacques, *Nationalité et Modernité*, Montreal, Boréal, 1998.

Blandine Kriegel, *Cours de philosophie politique*, Paris, Le Livre de poche, 1996.

Hanspeter Kriesi, *Le système politique suisse*, Paris Economica, 1998.

Waiter Benn Michaels, *The Trouble with Diversity*, New York, Metropolitan Books, 2006.

Pierre Martin, *Les systèmes électoraux et les modes de scrutin*, Paris, Montchrestien, 1994.

Montesquieu, *De l'Esprit des lois*, Tomes I et II, Garnier-Flammarion, 1979, première édition en 1748.

Pascal Perrineau et Dominique Reynié, *Dictionnaire du vote*, Paris, PUF, 2001.

Thomas Piketty, *Le capital au XXIe siècle*, Paris, Seuil, 2013.

Thomas Piketty, *Capital et idéologie*, Paris, Seuil, 2019.

Jacques Pouchepadass, *L'Inde au XXe siècle*, Paris, PUF, 1975.

Jean-Louis Quermonne, *Les régimes politiques occidentaux*, Paris, Seuil, 1994.

R.J. Rummel, *Power Kills : Democracy as a Method of Nonviolence*, Transaction Publishers, 1997.

Marie-France Toinet, *Le système politique des États-Unis*, Paris, PUF, 1987.

Roland Viau, *Femmes de personne*, Montreal, Boréal, 2005.

Richard Wilkinson et Kate Pickett, *L'égalité c'est mieux*, Montreal, écosociété, 2013.

### Organisation du cours

À cause de la situation sanitaire, les premières leçons du cours seront données en ligne à partir du 12 janvier et placées sur le portail du cours. Dès que les règles de l'Université le permettront, elles seront données en classe en deux périodes hebdomadaires de 1 heure 30, les mercredis à 16 heures, salle DKN 1257, et les jeudis à 16 heures, salle DKN 2205. On peut communiquer avec moi à cette adresse :

jean-pierre.derriennic@pol.ulaval.ca

Pour l'évaluation, les personnes inscrites au cours devront passer un examen, qui aura lieu le 27 avril de 15 heures 30 à 18 heures 20, où elles devront répondre à une question choisie dans une liste proposée par le professeur. Si l'examen ne peut pas avoir lieu en classe, il aura lieu en ligne à la même date.

Les personnes inscrites au cours pourront aussi faire un travail écrit sur un sujet choisi dans une liste proposée par le professeur le 19 janvier. Ces travaux pourront être remis n'importe quand pendant la session mais ne pourront pas être acceptés après le 23 mars. Ils seront corrigés, si la situation sanitaire le permet, à la suite d'une entrevue au cours de laquelle l'auteur du travail pourra expliquer celui-ci et devra répondre aux questions qui lui seront posées. Les personnes qui remettront un travail avant le 23 février pourront si elles le désirent faire plusieurs travaux.

Les travaux et les examens sont notés, de la note la plus forte à la note la plus faible : A+, A, A-, B+, B, B-, C+, C, C-, D+, D, E. La note finale sera soit la note de l'examen soit la moyenne des notes de l'examen et du travail écrit, sauf si la note de l'examen est supérieure à cette moyenne. L'évaluation des examens et des travaux écrits sera faite en insistant particulièrement sur l'exactitude des informations, la rigueur des concepts, la cohérence des raisonnements et la correction de la langue.

## Règles et politiques institutionnelles de l'université Laval

### Infractions relatives au bon ordre

Tout étudiant a une obligation de bon comportement dans un lieu universitaire ou à l'occasion d'une activité universitaire.

### Infractions relatives aux études

Dans le but de préserver la crédibilité des attestations ou des diplômes délivrés et afin de s'assurer que les relevés de notes et les diplômes témoignent de la compétence et de la formation réelle des étudiants, il est interdit d'avoir des comportements répréhensibles associés au plagiat.

Pour en connaître davantage sur le plagiat et ses formes, vous pouvez consulter le site du Bureau des droits étudiants et le site de la Bibliothèque

Tout étudiant qui commet une infraction au *Règlement disciplinaire à l'intention des étudiants de l'Université Laval* dans le cadre du présent cours, est passible des sanctions qui sont prévues dans ce règlement. Consultez le règlement à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/reglement-disciplinaire>

### Harcèlement et violence à caractère sexuel

La Faculté des sciences sociales condamne toute manifestation de harcèlement psychologique, de harcèlement sexuel et de toute autre forme de violence à caractère sexuel. Dans le cadre des activités universitaires sous sa responsabilité, elle s'engage à prendre tous les moyens à sa disposition pour prévenir les conduites (comportements, paroles, actes ou gestes) qui portent atteinte à la dignité ou à l'intégrité psychologique ou physique, les faire cesser et sanctionner.

Consultez le règlement à l'adresse suivante :

<http://ulaval.ca/reglement-prevention-harcèlement>

Visitez le site du Centre de prévention et d'intervention en matière de harcèlement :

<https://www2.ulaval.ca/services-ul/harcèlement.html>

### Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises

La Politique relative à l'absence aux activités évaluées et à leurs reprises concerne l'absence aux activités évaluées pour tous les cours de 1er, 2e et 3e cycles offerts par le Département de science politique. Elle vise à assurer un traitement uniforme et équitable pour tous les étudiants.e.s.

L'absence à une activité évaluée est une situation exceptionnelle qui doit être justifiée par des motifs suffisamment sérieux, relevant de circonstances non prévisibles et indépendantes de la volonté de l'étudiant.e.

Pour lire la politique entière et remplir le formulaire de demande de reprise :

<https://www.fss.ulaval.ca/sites/fss.ulaval.ca/files/fss/science-politique/monPortail/PolitiqueRelativeAbsenceActivitesEvalueesLeursReprises.pdf>

### Politique et directives relatives à l'utilisation de l'œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée à l'Université Laval

L'Université s'est dotée d'une politique institutionnelle sur le droit d'auteur le 1er juin 2014. Les enseignants doivent effectuer par eux-mêmes une saine gestion de l'utilisation de l'œuvre d'autrui, et ce, en conformité avec la Loi sur le droit d'auteur

La Politique a pour objet d'énoncer l'importance que l'Université accorde à la protection des droits des auteurs, d'établir les choix prioritaires qui doivent être faits par le Personnel enseignant relativement à l'utilisation de l'Œuvre d'autrui aux fins des activités d'enseignement, d'apprentissage, de recherche et d'étude privée et de définir un concept administratif de l'utilisation équitable de l'Œuvre d'autrui à ces fins.

Consultez la politique à l'adresse suivante :

[http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers\\_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf](http://www.bibl.ulaval.ca/fichiers_site/bda/politique-oeuvre-autrui-ca-2014-85.pdf)

### Politique de la formation à distance

La Politique de la formation à distance établit les fondements de ce système de formation et garantit que la qualité des activités de formation à distance est égale à celle des autres activités de formation offertes par l'Université. La Politique précise les objectifs, définit les systèmes de formation disponibles à l'Université, formule les principes directeurs de la formation à distance et délimite les responsabilités des instances concernées, notamment celles des étudiants.

Consultez la politique à l'adresse suivante : <http://ulaval.ca/politique-formation-distance>

#### Évaluation des cours: Une responsabilité de l'étudiant

À la fin de ce cours, l'Université procédera à l'évaluation du cours afin de vérifier si la formule pédagogique a atteint ses buts. Vous recevrez à cet effet par courriel un questionnaire d'évaluation qui permettra d'améliorer ce cours de formation à distance. Cette dernière étape est très importante et les responsables du cours vous remercient à l'avance pour votre collaboration.

#### Étudiants ayant un handicap, un trouble d'apprentissage ou un trouble mental

Les étudiants qui ont obtenu une **Lettre d'attestation d'accommodations scolaires** auprès d'un conseiller du secteur **Accueil et soutien aux étudiants en situation de handicap (ACSESH)** doivent contacter leur professeur au début de la session afin que des mesures d'accommodement pour la réalisation du cours ou lors des évaluations puissent être mises en place.

Ceux qui ont une déficience fonctionnelle ou un handicap, mais qui n'ont pas cette lettre doivent contacter le secteur ACSESH au (418) 656-2880, le plus tôt possible.

Le secteur ACSESH vous recommande fortement de vous prévaloir des services auxquels vous avez droit afin de pouvoir réussir vos études, sans discrimination ni privilège.

Vous trouverez plus de détails sur ces services à l'adresse suivante:  
[www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/](http://www.aide.ulaval.ca/situation-de-handicap/presentation/)

Pour plus d'informations sur les évaluations, consultez la Procédure de mise en application des accommodations ayant trait à la passation des examens pour les étudiants ayant une déficience fonctionnelle:

[https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant\\_acc\\_scolaire\\_dec2012.pdf](https://www.sgc.ulaval.ca/files/content/sites/aide/files/files/integration/depliant_acc_scolaire_dec2012.pdf)